



Combattre toutes formes d'exclusion 2018

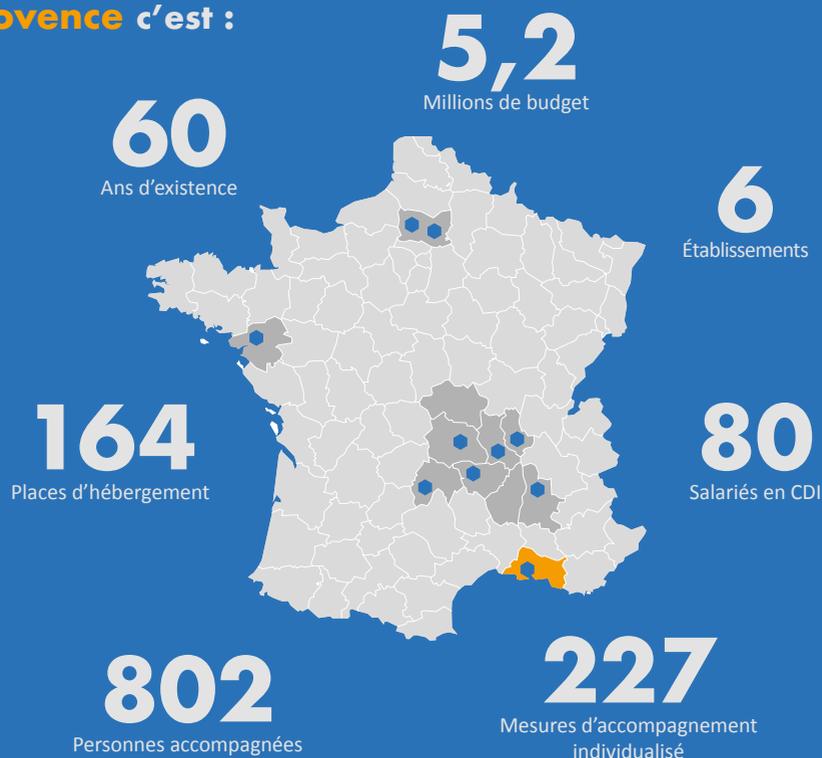


À Marseille, depuis 60 ans, l'Anef Provence intervient dans le champ de la **protection de l'enfance et de l'insertion par le logement** en accompagnant des personnes en situation d'exclusion et de vulnérabilité.

Les origines de l'Anef remontent à 1946. Madame Marguerite-Marie Michelin revient du camp de concentration de Ravensbrück où, selon ses propres termes, « elle a vécu dans l'horreur une expérience humaine extraordinaire ». Ainsi se mettent en place, à son initiative, des lieux de soutien à Paris et en province. En 1952, le réseau se constitue en association loi 1901, « **Association Nationale d'Entraide Féminine** » dite Anef.

L'Anef Provence est créée en 1959 et étend son action à l'accueil d'hommes dès 1972. Elle devient **association loi 1901** suite à l'autonomisation en 2008 des dix sections de la fédération nationale, représentées dans la carte ci-dessous.

En 2018, l'Anef Provence c'est :



« L'entraide comme ADN, la solidarité comme mission »

L'Anef Provence vient d'ajouter une année à sa mission de solidarité commencée au lendemain de la dernière guerre. Mme Michelin, la fondatrice de l'Anef, n'avait pas l'ambition de refaire le monde, mais son vécu dans les camps de la mort lui avait appris, pour toujours, que l'entraide entre les humains était un des derniers remparts contre le désespoir, l'aviilissement et l'abandon de toute humanité. Revenue de l'horreur, elle a voulu participer concrètement au développement du concept d'entraide et des moyens de la solidarité. Nous sommes, aujourd'hui, l'un des maillons de cette chaîne d'entraide et de solidarité créée hier.

Alors, qu'avons-nous fait de cet ADN ? Où en sommes-nous de notre mission ? L'Anef a traversé ces décennies en adaptant son action aux besoins de ses bénéficiaires, tout en tenant compte de multiples contraintes internes et externes. Sa partition en associations régionales en 2008 ne l'a pas écartelée, l'objet en était de libérer et de développer de nouveaux dynamismes et de les partager au bénéfice de tous parce que nous avons gardé à l'esprit que l'action individuelle n'a de sens que si elle fédère et permet de partager ses effets dans une réussite collective. Le dynamisme et l'entraide partagée vécue par notre fédération nous incite à penser que, là encore, nous n'avons pas failli.

À Marseille, puisque j'ai l'honneur et le plaisir de parler au nom de notre association, l'Anef Provence persévère, encore et toujours, dans sa volonté d'apporter le meilleur service à ses publics en consolidant la qualité de son intervention socio-éducative et en essayant de préfigurer ce que devront être dans l'avenir les meilleures réponses en termes de solidarité aux questions d'assistance éducative, d'accompagnement pédagogique et de logement.

La vie des associations comme la nôtre n'est jamais un long fleuve tranquille et nous venons de vivre quelques années de nécessaire retour à l'équilibre financier ; je remercie mon prédécesseur Gérard Fassio et Patricia Bally notre ancienne directrice générale d'avoir initié ces évolutions impératives. Avec l'ensemble du conseil d'administration et en symbiose avec notre nouvelle directrice générale, Anaïs Jacoby, nous avons continué à œuvrer en ce sens sans pour autant oublier l'éthique et les raisons de notre action. Avec une équipe de cadre renouvelée et toujours dynamique et la cohésion et l'entraide des différentes équipes et de l'ensemble du personnel nous avons pu, non seulement stabiliser notre fonctionnement, mais également trouver le temps et l'énergie de réfléchir à de nouveaux projets. Mais n'anticipons pas, gardons simplement à l'esprit que l'Anef a su se préserver des modifications génétiques et qu'elle ne « lâche rien ».

Joël Canicave, Président

Les domaines d'intervention :

L'Anef Provence, située à **Marseille**, est habilitée par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental et par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Maison d'enfants à caractère social et AEMO) et par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) .

- **CHRS jeunes** : 58 jeunes de 18 à 25 ans se trouvant en mal de logement sont accueillis, hébergés en appartement diffus et accompagnés afin de construire un parcours d'insertion pour leur permettre de (re)trouver une autonomie personnelle et sociale.
- **CHRS Familles (DHAF)** : 16 à 18 familles en appartement diffus bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif global et individualisé en vue de (re)trouver une autonomie sociale et personnelle pour une insertion durable dans la société.
- **Le service d'accueil et d'accompagnement social (SAAS)** : reçoit dans le cadre de la libre adhésion 54 jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté afin de construire un parcours d'insertion leur permettant à terme d'intégrer des dispositifs de droit commun.
- **L'ASELL** : contribue à la lutte contre le mal-logement. Ses 23 mesures permettent un accompagnement social individuel destiné à apporter aux ménages en difficulté, une aide pour l'accès ou le maintien dans un logement adapté et décent.

10, bd d'Athènes - 13001

Mecs l'Esquineto - Placement à domicile (PAD) : 20 mesures qui, à travers une action éducative soutenue au sein du domicile des parents, permettent de maintenir les enfants à domicile en garantissant autant que de besoin en cas de crise ou danger repéré un accueil temporaire au sein d'un lieu d'accueil.

1, rue Pythéas - 13001

Mecs l'Esquineto - Unité Ados : internat pour 8 jeunes filles de 14 à 18 ans au sein duquel est réalisé un travail d'accompagnement spécifique autour des questions liées à l'adolescence féminine.

10, impasse Flamarion - 13001

Un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) : accompagne 130 adolescents de 15 à 18 ans en situation de danger et ou de rupture par une intervention socio-éducative favorisant l'exercice de l'autorité parentale.

41 b, rue d'Isoard - 13001

ANEF AEMO

ANEF MECS
Unité ado

ANEF RÉPI
CHRS Jeunes
CHRS Familles
CHRS SAAS
ASELL

ANEF MECS
PAD

ANEF MECS
SAFA

ANEF MECS
SAVA, ASV

ANEF siège

• **Mecs l'Esquineto - Service d'accompagnement Vers l'Autonomie (SAVA)** : 15 jeunes en appartement diffus de 16 à 21 ans afin qu'ils y travaillent l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle à l'approche de la majorité.

• **Mecs l'Esquineto - Accueil Saint-Vincent (ASV)** : internat de 11 enfants de 3 à 18 ans où le soutien aux parentalités est pensé comme un axe fort dans l'accompagnement des mineurs confiés.

19, rue Berlioz - 13006

Le siège est le lieu de coordination et d'impulsion de la mise en œuvre du projet associatif et gère l'ensemble des fonctions supports au service des établissements.

178, Cours Lieutaud - 13006

Mecs l'Esquineto - Service d'accueil familial (SAFA) : 14 enfants sont accueillis par des assistant(e)s familiales dans le cadre d'un accompagnement pensé comme une pratique éducative exercée dans une sphère privée.

1, rue Rouvière - 13001

Une gouvernance mobilisée et un changement de présidence

En tant que Président de l'association élu en octobre 2018, **Mr Canicave** a réaffirmé, dans le respect du projet associatif, l'importance de **mobiliser notre savoir-faire et notre capacité de réflexion et d'innovation pour être force de propositions** et ne pas limiter notre rôle d'acteur associatif du social à celui d'un gestionnaire économe de l'argent public.



Face aux difficultés croissantes et historiques de stabiliser les budgets, les administrateurs ont décidé d'engager l'association plus intensément dans le démarchage de fonds privés via notamment le **mécénat d'entreprise**. Ces précieux appuis (**29000 € collectés en 2018**) ont contribué non seulement à l'amélioration des conditions d'accueil des publics (rénovation des cuisines et buanderies des internats éducatifs), mais aussi à appuyer notre démarche de formalisation de la réflexion associative par un accompagnement extérieur.

Démarchage de fonds privés



Nomination d'une nouvelle direction

La **nouvelle directrice générale** nommée à la tête de l'association en janvier 2018 a pour mission, dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, de **permettre à l'Anef Provence de retrouver équilibre social et financier**.

Les temps forts 2018

Alors même que nous constatons que les besoins des publics accueillis au sein des CHRS sont de plus en plus importants, l'arrêté du 2 mai 2018 initiant une **politique budgétaire resserrée** nous fait craindre pour notre équilibre déjà fragile. Conséquences immédiates : suppression d'une partie des postes administratifs, fermeture partielle du bureau d'accueil et pour la première fois depuis notre création, décisions administratives de mettre fin à certaines prises en charge.

En parallèle, la mise en œuvre du plan quinquennal du « logement d'abord » nous amène à **repenser nos fonctionnements et nos projets d'évolution** dans un contexte de changement tel que, si ces évolutions ne se font pas au cas par cas, elles sont de nature à remettre en cause notre accompagnement auprès des publics et les équilibres de nos CHRS.

Dès 2018, nous avons fait le choix de nous engager dans la maîtrise de ces changements. Pour cela, nous travaillons entre autres à la **mise en valeur de nos méthodologies d'accompagnement** afin de faire héritage et de mieux assurer les continuités de prises en charge tout en ouvrant sur l'avenir avec au cœur de nos préoccupations la **plus-value apportée aux personnes accueillies**. Ce travail a pour vocation de nous permettre à terme de penser, intégrer et formaliser de nouvelles organisations efficaces dans le respect des valeurs de l'Anef et de notre projet associatif.



Contraintes budgétaires des CHRS et mise en œuvre du « logement d'abord »

Dans la volonté de continuellement adapter nos méthodologies d'accompagnement aux besoins des publics accueillis, nous avons engagé deux réflexions importantes. La 1^{ère} a concerné l'**unité ados** où un accompagnement dédié a permis à l'équipe d'**actualiser les outils d'accompagnement** et de les adapter aux besoins des adolescentes accueillies. La seconde a permis au service du **SAVA** de redéployer 3 places d'internat vers des studios diffus afin d'optimiser les outils correspondants aux **savoir-faire de l'équipe sur le travail d'accès à l'autonomie** des grands ados.

Évolution au sein de la MECS



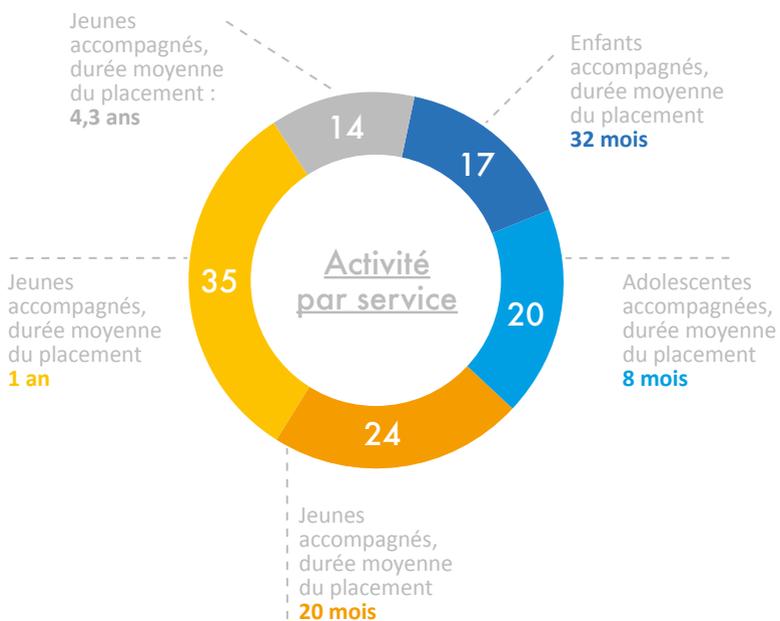
La MECS Esquineto



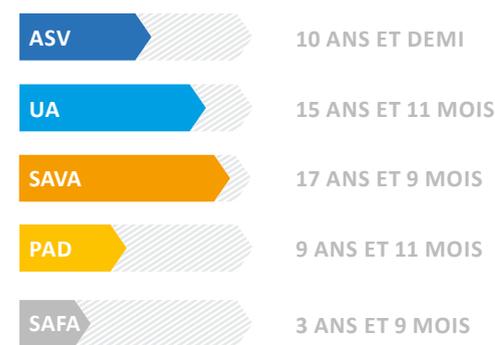
La MECS ESQUINETO (Esquineto veut dire courte échelle en provençal) est habilitée pour 58 places soit 68 enfants accompagnés.

Au titre de l'article 375 du code civil et de l'article L221-2 du CASF, la Mecs accueille les mineurs placés soit par le juge des enfants soit dans le cadre d'accueils provisoires contractualisés entre les parents et l'aide sociale à l'enfance.

En 2018, la **MECS a accompagné 104 jeunes** au sein des 5 services (dont 6, ont été accueillis au sein de plusieurs services). Cela représente **41 enfants admis et 47 sorties** soit un taux d'activité de 98% conforme aux objectifs fixés avec le Conseil Départemental.



Âge moyen des enfants à l'admission



Activités spécifiques

- Camps jeunes : en bivouac, à la mer ou à la montagne, ils permettent de travailler la relation éducative en dehors du quotidien normé ;
- Camps familles : espace de travail privilégié concernant le soutien aux parentalités ;
- Atelier chant ponctué d'une représentation ;
- Atelier montage / vidéo...

Vous avez dit évolution du travail social ?

L'accueil des publics avec un parcours migratoire, dont le traitement médiatique nous montre l'urgence, est de plus en plus important au sein de structures comme l'Anef et vient, de ce fait, réinterroger en partie les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux.

En particulier, la problématique des mineurs non-accompagnés, si elle n'est pas nouvelle, a pris depuis plusieurs années une ampleur telle qu'à ce jour près d'un tiers du public de l'aide sociale à l'enfance dans le département est considéré comme relevant des MNA.

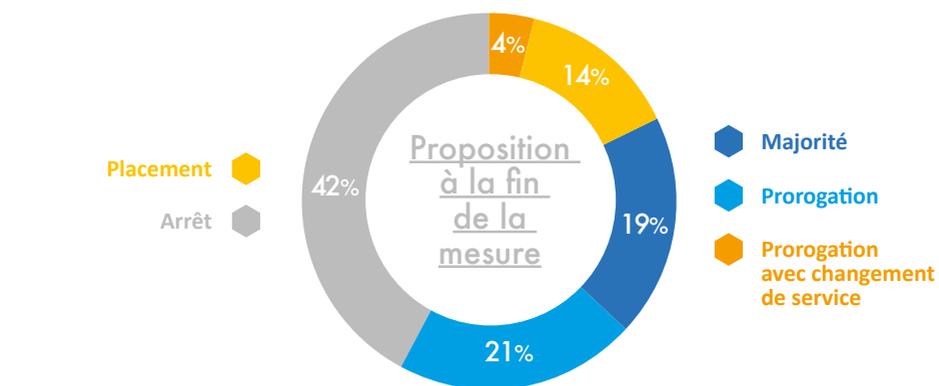
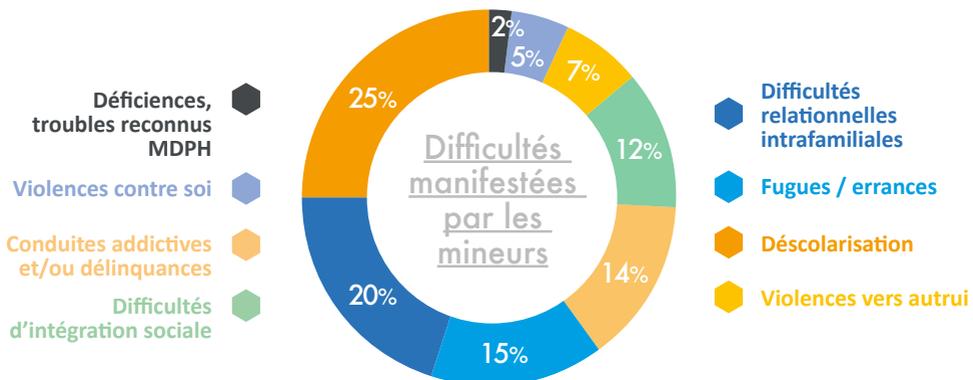
Face à ce constat, l'Anef envisage dès 2019 la création d'un service dédié permettant de développer de nouveaux modes de prise en charge plus adaptés à la spécificité de ce public.

L'AEMO



En 2018, le service d'AEMO a accompagné **239 adolescents** ce qui représente 128 nouvelles mesures.

Le service organise avec les jeunes accompagnés de nombreuses activités collectives et créatives auxquelles environ 1 ado sur 3 participe. En 2018, 10 lieux d'expositions ou événements culturels visités en région PACA, des ateliers (dessins, photos) et une vingtaine de sorties éducatives organisées par le service.



La plus-value de l'accompagnement social à l'Anef

L'Anef tient depuis toujours à un accompagnement social de qualité. Cette qualité est recherchée dans l'action pluridisciplinaire, la complémentarité entre professionnels et services, le partenariat avec d'autres structures, la mise en relation avec les ressources de l'environnement, ainsi que dans l'entraide développée par la proximité recherchée entre administrateurs bénévoles, professionnels salariés et personnes accompagnées.

La charte Anef est appliquée en sus de la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Nous partageons ainsi la conviction que la personne tend à sa pleine humanité en devenant un acteur conscient et responsable de sa propre vie. Elle régresse en humanité lorsqu'elle traite l'autre et elle-même comme des objets. Cette affirmation nous conduit à énoncer les principes suivants qui inspirent l'Anef et ses composants :

- Le respect dû à toute personne
- La reconnaissance d'un potentiel d'évolution en chacun
- La solidarité des personnes au sein de la société
- L'importance de l'entraide et du partage

Vous avez dit projet de service ?

Un établissement ou service œuvrant et intervenant dans le champ de l'action sanitaire et sociale ne peut fonctionner indépendamment de son environnement. Et ce, qu'il s'agisse de l'appréciation des besoins des bénéficiaires, de l'implication des professionnels, des techniques de communication, des approches, des recherches ou des modalités de réponses de son organisation. Ainsi dans le respect des outils de la loi 2002-2, chaque unité de l'Anef Provence dispose d'un projet de service, véritable outil de travail, qui sera amené à évoluer en concertation avec les équipes et dans le respect du projet associatif, en fonction notamment des changements et des évolutions du travail social et des politiques publiques.

CHRS Jeunes

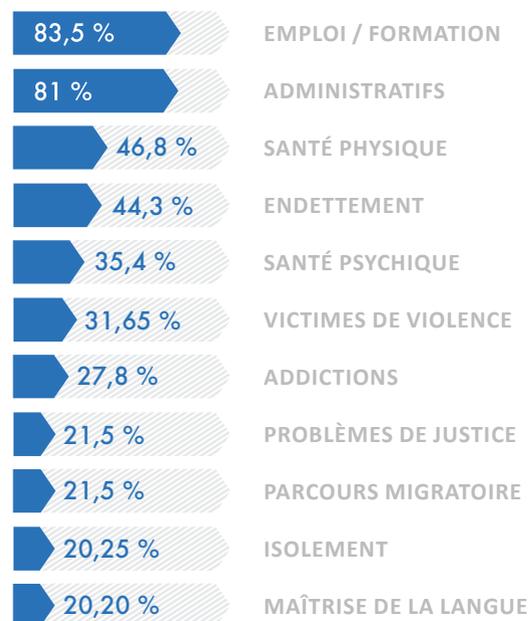


83 jeunes (18/25 ans) ont été accompagnés cette année pour une **durée moyenne de séjour de 24 mois**. Cette année, 35 personnes ont quitté le dispositif, c'est le taux le plus important depuis 3 ans.

Les problématiques rencontrées par les jeunes accompagnés



Depuis plusieurs années, le CHRS constate une augmentation des jeunes sortants de CADA, accentuant la complexité de l'accompagnement au regard notamment des problèmes de maîtrise de la langue.



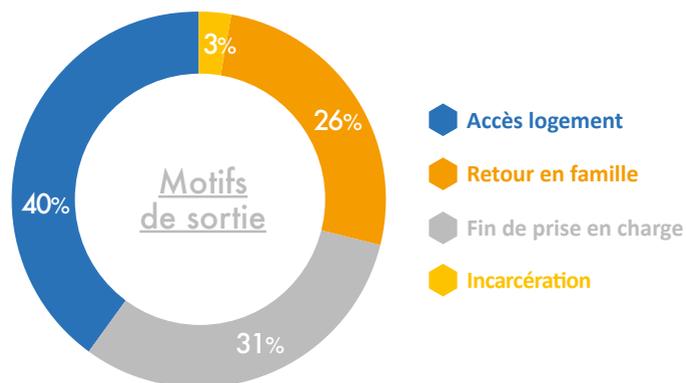
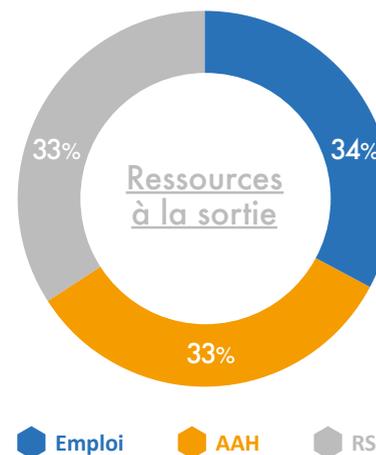
CHRS Famille



20 familles ont été accompagnées (77 personnes) dont 5 familles monoparentales pour une durée moyenne de prise en charge de 38 mois. Nous observons que sur les 5 familles sorties dans l'année, 4 ont pu accéder à un logement autonome.

La durée de prise en charge se justifie au regard :

- Du respect de l'inconditionnalité de l'accueil qui implique que nous accueillons toute famille qui nous est orientée,
- De la difficulté d'axer prioritairement l'accompagnement du public vers l'accès au logement compte tenu des nombreux freins périphériques empêchant cette issue,
- De la complexité de trouver aux familles en sortie de dispositif des logements décents et adaptés.



Depuis plus de 30 ans, les solutions d'hébergement et de logement adapté proposées aux personnes sans domicile se sont structurées selon une logique de parcours, censée mener de la rue au logement grâce, entre autre, à un accompagnement social fil conducteur du parcours. La logique du logement d'abord vient bouleverser ce schéma en prônant l'accès direct au logement ordinaire et durable comme condition préalable d'insertion des personnes sans domicile.

À l'Anef nous pensons que la mise en œuvre du logement d'abord peut correspondre aux besoins de certains publics mais pas de tous et ce, sous réserve d'une offre de logement disponible suffisante dans le parc privé et auprès des bailleurs sociaux. De plus, nos 60 ans d'expérience nous démontrent que la qualité de l'accompagnement social est l'élément prioritaire pour une insertion véritable, garante de la réussite des politiques d'action sociale.

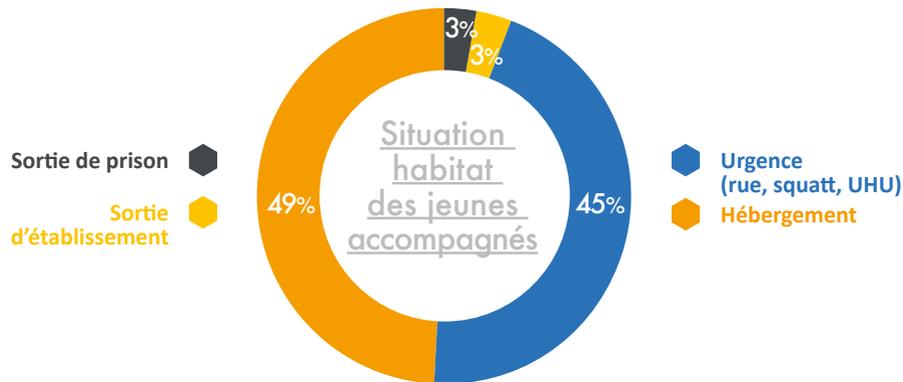
Vous avez dit logement d'abord ?

SAAS

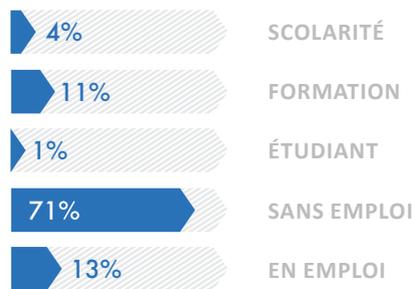


247 jeunes ont été accompagnés dont 190 personnes qui ont intégré le dispositif en cours d'année. Plus de 60% du public a entre 18 et 20 ans.

Le SAAS distingue deux types de profils : les personnes qui se trouvent en **situation de projet à construire** (environ 67%) et celles qui s'inscrivent dans une **démarche de projet avérée** (33%). Depuis plusieurs années, la proportion du premier profil augmente de manière significative notamment en lien avec le nombre croissant de demandeurs d'asile accueillis.

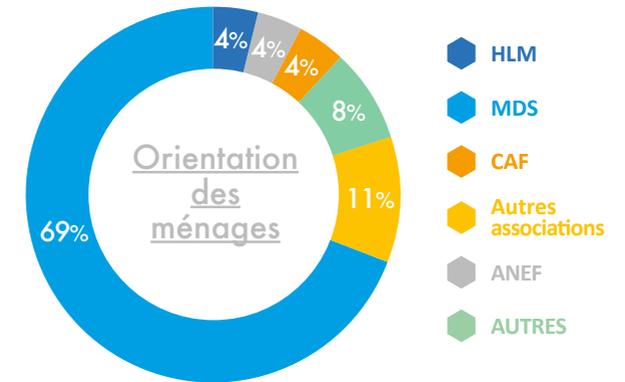
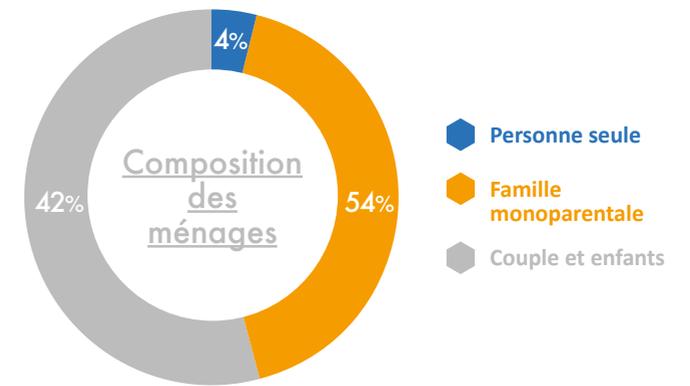


Situation à l'entrée



ASELL

28 ménages marseillais soit 102 personnes ont été accompagnées en 2018.



Vous avez dit mal-logement ?

En 2015, un rapport officiel, estimait à plus de 40 000 le nombre de logements indignes à Marseille « présentant un danger pour la santé ou la sécurité des 100 000 occupants qui y vivent ». Toujours selon ce rapport, l'immense majorité sont habités par des locataires qui n'ont pas les moyens de vivre ailleurs et paient des loyers démesurés par rapport à la qualité du logement qu'ils occupent. (extrait rapport Fondation Abbé Pierre 2019). En 2018, deux immeubles en plein centre-ville s'effondraient...

L'Anef Provence, en tant qu'acteur social et en tant que bailleur d'une centaine d'appartements dans la cité phocéenne, réaffirme sa volonté de s'engager au côté des Pouvoirs Publics dans la lutte contre l'habitat indigne que ce soit par la mise en œuvre de mesures Asell, par la recherche systématique d'appartements décents pour les usagers qu'elle accueille, ou pour l'orientation vers des logements dignes en sortie de nos dispositifs.

Le quotidien en image



Sorties pédagogiques du service AEMO

Un accompagnement dans le bureau du SAAS



Un séjour à la montagne pour le service du SAFA



La salle de jeu de l'Accueil Saint Vincent



Sorties pédagogiques du service AEMO



La fête de fin d'année du CHRS Jeunes

Rapport d'orientation

9 Concilier la prise en compte des besoins croissants des publics et les difficultés budgétaires, préserver des valeurs fondatrices et la recherche d'efficacité, penser les développements futurs... Voici les principaux défis à venir pour notre association.

6 En 2019, nous nous attacherons à échanger avec les tutelles, dans le cadre des dialogues de gestion que nous savons constructifs, sur la formalisation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Ceux-ci nous permettront de construire une vision partagée à plus long terme, tout en répondant à des impératifs à court terme : urgence ou insertion, incondicionalité de l'accueil, durée des prises en charge, délais d'exécution des mesures, publics spécifiques (jeunes, MNA etc.)

9 En outre, les mois à venir devront nous permettre de consolider un équilibre financier encore trop fragile via, entre autres, la valorisation d'un patrimoine immobilier propre et des développements stratégiques dans nos domaines d'expertise.

6 Nous devons aussi imaginer comment consolider les partenariats et penser des dynamiques de projets entre acteurs associatifs du territoire dans une logique d'innovation sociale.

9 L'Anef Provence a un rôle important à jouer. Une Anef ouverte au dialogue et à toutes les opportunités d'entraide et de partenariat. Notre ADN ne mutera pas, nous continuerons à travailler à ce « vivre ensemble » qui fera cette société plus solidaire, celle pour laquelle nous nous engageons tous les jours.

—
« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

— **FRANÇOISE DOLTO**



Anef Provence

178, Cours Lieutaud - 13006 Marseille

contact@anef-provence.com

 04 91 36 53 50

 04 91 36 53 53

www.anef-provence.com

© CAROLE GENIN - www.cggraphicdesigner.com

